

**C.S.E.L.**

**Assemblée Générale du 13 mai 2019**

**Rapport Financier**

# Réalisations 2018

*Les montants sont en euros*

	2017	2018	Variation sur un an
RECETTES	40 021.87	45 191.53	en hausse de 5 169.66
DEPENSES	38 904.73	40 728.92	en hausse de 1 824.19
Encaisse 31-12	30 692.91	35 155.52 (*)	
Variation sur un an	+ 1 117.14	+ 4 462.61	

Le budget révisé des recettes de cotisation et dons a pu être dépassé de près de 4 200 € grâce à la subvention REVIVRE de 5 000 € reçue en fin d'année pour le projet « Apprentissage ».

Les dépenses 2018 sont très légèrement inférieures au budget révisé (d'environ 270 €)

**(\*) Pour 2018 il s'agit de l'encaisse au 31-12 après déduction d'un décaissement de 2 078 € décalé sur 2019**

*Remarques concernant ces chiffres globaux :*

*Les comptes détaillés avec un historique sur 4 ans (référence CSEL18R) seront disponibles sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)*

*Les comptes détaillés comparés aux éléments budgétaires (référence CSEL18BirR) seront disponibles sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)*

# Réalisations 2018

Analyse hors effets des sommes non liées à l'activité normale qui gonflent artificiellement les recettes et les dépenses.  
(En 2016 études d'Etienne et matériels transmis à l'université de Lomé - En 2018 subvention ESPPER perçue pour le compte du CAJED)

## RECETTES

2016	2017	2018	Variation significative sur 2017
42 088 (*)	40 021	43 113 (*)	+ 3 092 €

Cette hausse d'environ 3 100 € sur 2018 est largement liée à la subvention de la Fondation REVIVRE de 5 000 € reçue en fin d'année. Elle masque la certaine érosion des cotisations et dons courant qui émanant des particuliers : de - 1 700 €.

Cependant par rapport à 2016 la situation a été redressée, car cette année-là un ensemble de contributions exceptionnelles (au total pour 5 080 €) émanant des membres de l'association Ananie et Saphire avaient été nécessaires pour renforcer la trésorerie qui se dégradait, compte tenu d'un niveau des dons et cotisations insuffisant.

En définitive les recettes de 2018, qui ont été perçues en très grande partie en fin d'année, se sont avérées plus élevées que celles de la prévision budgétaire de 2 100 €.

(\*) Pour mémoire, les chiffres avec les éléments exclus de l'analyse, s'élevaient respectivement à 44 563 € en 2016 et 45 191 € en 2018.

# Réalisations 2018

**Analyse hors effets des sommes non liées à l'activité normale qui gonflent artificiellement les recettes et les dépenses.**

**(En 2016 études d'Etienne et matériels transmis à l'université de Lomé - En 2018 subvention ESPPER perçue pour le compte du CAJED)**

## DEPENSES

<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Variation significative sur 2017</b>
<b>38 924 (*)</b>	<b>38 904</b>	<b>38 650 (*)</b>	<b>- 250 €</b>

En données corrigées, les dépenses totales apparaissent comme stables sur les 3 années écoulées.

Dans le détail des postes de dépenses il n'y a eu également que peu de variations :

- Stabilité du financement de l'APPEL

- Légère baisse de la contribution pour le CAJED, avec la fin de l'équipement du Centre d'Ecoute et de Sensibilisation et un nombre d'apprenti provisoirement réduit

(un jeune en apprentissage contre 2 l'année précédente et à nouveau 2 maintenant).

**(\*) Pour mémoire, ces chiffres avec les éléments exclus de l'analyse s'élevaient respectivement à 41 399 € en 2016 et à 40 729 € en 2018.**

# Réalisations 2018

Analyse hors effets des sommes non liées à l'activité normale qui gonflent artificiellement les recettes et les dépenses.  
(En 2018 subvention ESPPER perçue pour le compte du CAJED)

Les montants sont en euros

## Dépenses par rapport aux budgets 2018 :

Budget initial	Budget révisé	Réalisations
41 500	41 000	38 650 (*)

Les dépenses effectives ont pu être maintenues en deçà de la prévision budgétaire révisée de 2 350 €, principalement du fait des rationalisations de dépenses que le CAJED a pu mettre en œuvre à partir de 2017.

Les dépenses des postes suivants sont inférieures à la prévision :

- . Fonctionnement du foyer CAJED et du Centre d'écoute (- 2 630 €)
- . Envoi de colis à Lomé, malgré une augmentation du prix unitaire demandé par ASF (-70 €)

A l'inverse :

- . Les frais administratifs et les cotisations diverses apparaissent en dépassement (+ 350 €)

En 2018 les chiffres budgétaires ne faisaient pas référence à la subvention de 2 078 € qu'ESPPER a octroyée au CAJED pour l'équipement du CES, alors que son versement effectif a transité par les comptes du CSEL.

(\*) Pour mémoire : les dépenses se sont élevées à 40 728 € avant cette exclusion.

# Budgets 2019 révisé & 2020 initial

Analyse hors effets des sommes non liées à l'activité normale qui gonflent artificiellement les recettes et les dépenses : subvention ESPPER en 2018.

*Les montants sont en euros*

	<i>Réalisations</i> <b>2018</b>	<i>Budget initial</i> <b>2019</b>	<i>Budget révisé</i> <b>2019</b>	<i>Budget initial</i> <b>2020</b>
RECETTES	43 113.53	42 000.00	41 000.00	42 000.00
DEPENSES	38 650.92	42 000.00	45 000.00	44 000.00
Variation ENCAISSE	+ 4 462.61	0.00	- 4 000.00	- 2 000.00
Encaisse 31-12	35 155.52	non repris	31 155.52	29 155.52

Pour les budgets 2019 révisé et 2020 initial, le CSEL présente une hypothèse de dépenses en croissance forte qui découle des versements qui émanent de la Fondation REVIVRE.

Le premier (sur les 3 prévus) est intervenu en fin d'année 2018. Cette subvention vise à financer une accentuation des dépenses d'apprentissage du CAJED et de l'APPEL sur la période couverte.

Pour les recettes qui sont évaluées avec prudence, et donc pour la variation de l'encaisse, les projections restent naturellement en dépendance forte du niveau des cotisations courantes qui seront effectivement perçues (la tendance de celles-ci ayant été à la baisse en 2018).

*Remarques concernant le détail de ces chiffres globaux :*

*Le budget 2019 révisé, comparé au budget initial et aux réalisations 2017 et 2018 (référence CSEL19Bir) sera disponible sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr).*

*Le budget 2020 initial, comparé aux budgets 2019 et aux réalisations 2018 (référence CSEL20Bi) sera disponible sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr).*

# Budget 2019 révisé

On retiendra dans le détail du budget 2019 révisé, consacré aux dépenses :

- . les 20 000 € pour les besoins de financement du fonctionnement du CAJED  
et
- . les 19 000 € pour le financement du fonctionnement de l'APPEL  
(apprentissage compris tant pour le CAJED que pour l'APPEL)  
➔ Maintien de la prévision initiale pour les deux foyers,  
mais avec une composante « apprentissage » bien plus importante.
- . 6 000 € au total pour l'ensemble des autres dépenses (en hausse), qui comportent notamment les frais :
  - . de fonctionnement du Centre d'écoute et de sensibilisation
  - . du déplacement à Lomé pour la rencontre annuelle avec les partenaires locaux,
  - . d'envoi périodique de colis à Lomé
  - . les dépenses diverses (timbres, impressions, cotisations ...).

# Budget 2020 initial

Dans le détail, des postes de dépenses pour 2020 on peut relever le coût du fonctionnement des deux foyers qui sera encore maintenu au même niveau élevé que pour 2018 et 2019.

→ ce maintien signifie, en particulier, que les dépenses consacrées à l'apprentissage seront poursuivies au sein des 2 institutions.

En 2020, les dépenses consacrées au fonctionnement du Foyer CAJED et à celui du foyer APPEL constitueront toujours l'essentiel des dépenses :

**20 000 €** pour 100 % du coût de fonctionnement du foyer **CAJED**

**19 000 €** pour 30 à 40 % du coût de fonctionnement du foyer **APPEL**

**La trésorerie prévue en fin de période (environ 29 000 €) couvrirait les dépenses d'environ 9 mois de fonctionnement courant des deux foyers.**

Elle s'avère cependant insuffisante au milieu de chaque année compte tenu de la concentration des recettes de cotisation du CSEL sur le 4ème trimestre.



# Résumé en chiffres des 5 dernières années

	RECETTES (*)	DEPENSES (*)	DIFFERENCE
<b>2014</b>	<b>37 300 €</b>	<b>35 700 €</b>	<b>+ 1 600 €</b>
Un don exceptionnel reçu affecté au projet « apprentis » Pas de dépenses exceptionnelles au CAJED et à l'APPEL			
<b>2015</b>	<b>35 800 €</b>	<b>41 000 €</b>	<b>- 5 200 €</b>
Pas de recettes exceptionnelles, mais très légère hausse des cotisations 'ordinaires' Pour le CAJED, lancement des actions « enfance des rues » et « constitution progressive d'un pécule par apprenti en vue des futures 'libérations' » (avec rappel sur 2 014)			
<b>2016</b>	<b>42 100 €</b>	<b>38 900 €</b>	<b>+ 3 200 €</b>
Des cotisations exceptionnelles de certains donateurs réguliers pour renforcer la trésorerie Plus de financement pour la création du Centre d'écoute et de sensibilisation du CAJED			
<b>2017</b>	<b>40 000 €</b>	<b>38 900 €</b>	<b>+ 1 100 €</b>
Pas de cotisations exceptionnelles et des cotisations courantes en phase avec le budget Pas de dépenses exceptionnelles au CAJED et à l'APPEL			
<b>2018</b>	<b>43 100 €</b>	<b>38 600 €</b>	<b>+ 4 500 €</b>
Le premier versement de la subvention REVIVRE (5 000 €), reçu en fin d'année, ne commencera à être utilisé qu'à partir de 2019.			

(\*) Ici, les recettes et dépenses sont présentées hors éléments non significatifs.